



Bordeaux Métropole lance une série d'actions pour lutter contre les épisodes de chaleur

Afin de proposer des solutions apportant de la fraîcheur aux habitants lorsque le thermomètre grimpe, Bordeaux Métropole poursuit son programme d'adaptation à la chaleur. Parmi les actions menées, des projets issus du budget participatif métropolitain sont inaugurés cette semaine.

En 2025, le record absolu de chaleur a été atteint dans la métropole avec une température de 41,6° enregistrée le 11 août. On comptabilisait également 54 jours dépassant les 30° au cours de l'année 2022. A plus longue échéance, c'est une hausse de 4° qui est projetée à l'horizon 2070 / 2100. Dans ce contexte, Bordeaux Métropole a lancé un programme d'adaptation à la chaleur. L'objectif central est de garantir à chaque habitant un espace de fraîcheur à 5 minutes à pied de son lieu de vie (51 % de la population est couverte aujourd'hui, cible 100 % en 2035).

Une série d'actions est engagée pour réduire l'impact des îlots de chaleur et apporter de la fraîcheur en milieu urbain. Parmi elles, le deuxième budget participatif métropolitain avait pour but de financer des initiatives citoyennes apportant des solutions face aux épisodes de chaleur. 3 000 votes ont permis de désigner 13 projets pour rafraîchir la métropole. Plusieurs de ces projets sont aujourd'hui concrétisés. « La ruche qui rafraîchit » ainsi que « Coolcool » sont deux grandes ombrières d'ores et déjà installées respectivement à la Cité Bleue (Bordeaux) et Esplanade des Terres neuves (Bègles). Des structures mobiles, les E'POP (Espaces Publics Ombragés Portatifs) seront installées par le Bruit du frigo sur le pont Simone Veil le 28 mai. D'autres projets lauréats seront également implantés :

- **Vendredi 29 mai à 18h** : Inauguration de l'installation « Auprès de mon arbre, je vivais au frais » Ateliers bain douche, site des près Lacoste à Bègles.
- **Samedi 30 mai à 17h30** : Inauguration de l'ombrière Regener Action à Ambarès et Lagrave (place de la République).

En parallèle, d'autres actions poursuivent leur déploiement, telles les oasis urbaines et les parcours fraîcheur (32 oasis réalisées, objectif 100 fin 2026), la végétalisation des cours d'écoles, l'adaptation thermique des bâtiments. Par ailleurs, Bordeaux Métropole abonde un fonds d'expérimentation permettant aux communes de tester des solutions ponctuelles (11 projets dans 8 communes en 2025 pour 172 00€, 13 projets estimés en 2026 pour 200 000€).

Enfin, 200 bénévoles sont formés et mobilisés au sein de la Réserve Citoyenne Métropolitaine dès le déclenchement des plans canicule (accueil lieux refuge, supervision des points d'eau et douches publiques, contacts téléphoniques auprès des personnes isolées, etc.).

Contacts presse :

Virginie Bougant / vi.bougant@bordeaux-metropole.fr / 06 27 52 48 69

Margot Pinsolles / m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr / 06 61 80 61 23